ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Don du sang

Question écrite n° 2172

Texte de la question

M. Jean-Louis Beaumont attire l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur le fait que les statistiques du don du sang font apparaitre pour la ville de Saint-Maur-des-Fosses et pour le departement du Val-de-Marne une diminution tres importante pour la periode 1986-1992 : 908 dons en 1986 a Saint-Maur-des-Fosses contre 644 dons en 1992 ; 51 576 dons en Val-de-Marne en 1986 contre 35 223 dons en 1992. (Source : centre departemental de transfusion sanguine du Val-de-Marne). Cependant, dans la meme periode, on note pour la France entiere une quasi-stabilite des dons : 3 993 000 dons en 1986 contre 4 000 000 de dons en 1992 (la chute des dons en 1988 et 1989 ayant ete compensee par une remontee spectaculaire des 1990). (Source : ministere de la sante).Cette evolution divergente est surprenante et ne semble pas due a des erreurs de comptage statistique au niveau de Saint-Maur-des-Fosses et du Val-de-Marne. Il lui demande, en consequence, si une erreur a pu se glisser dans la statistique « France entiere » ou si de nouvelles sources de dons de sang ont ete prises en compte.

Texte de la réponse

Le maintien d'un nombre suffisant de dons de sang constitue une preoccupation constante des pouvoirs publics et des associations de donneurs de sang. Les donnees chiffrees relatives a la transfusion sanguine font l'objet de publications regulieres par les soins du ministere de la sante, desquelles peuvent etre extraits les elements suivants. Les derniers resultats publies portent sur l'annee 1991. Ils font apparaitre entre 1980 et 1991 une baisse de 8,8 p. 100 du nombre total de prelevements, soit 4 218 100 dons en 1980 pour 3 846 600 en 1991, tendance qui s'explique a la fois par une exigence accrue de la selection des donneurs de sang et un meilleur rendement global des prelevements avec une augmentation absolue, et relative par rapport aux dons de sang total, de la plasmapherese. De plus, une meilleure prescription entraine une baisse de la demande de certains produits sanguins, ce qui rend compte du paradoxe apparent que constitue le fait que la France a atteint globalement l'autosuffisance, alors meme que le nombre total de dons diminue regulierement. Par ailleurs, cette evolution au niveau national recouvre des situations locales contrastees. Ainsi, de fortes disparites regionales, et donc departementales, existent : les regions d'Alsace ou de Lorraine sont connues pour la generosite de leurs habitants (9,3 prelevements pour 100 habitants en 1990), alors que les habitants d'Ile-de-France et de Provence - Alpes - Cote d'Azur occupent les derniers rangs avec respectivement 5,7 et 5,6 dons pour 100 habitants, pour une moyenne nationale de 6,9 p. 100. Les resultats obtenus dans une zone geographique donnee, telle que la ville de Saint-Maur-des-Fosses ou le departement du Val-de-Marne, ne sont donc significatifs que d'une situation locale, mais doivent etre replaces dans un contexte d'ensemble d'autosuffisance nationale realisee.

Données clés

Auteur : M. Beaumont Jean-Louis
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 2172

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE2172

Rubrique : Sang
Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville
Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1626
Réponse publiée le : 13 septembre 1993, page 2964